Vacances de postes

Il est porté à la connaissance des intéressés que la commune de Mondorf-les-Bains recrute **pour les besoins de l'Ecole régionale de musique** des enseignants de musique à temps partiel et à durée déterminée, relevant du groupe d'indemnité A2, dans les différentes branches mentionnées ci-dessous, avec effet au 1er septembre 2024 :

- **Eveil musical & « Musek fir déi Kleng » – Cours pour enfants de moins de 4 ans**
- **Technique « Alexander » & Trompette**
- **Formation Chorale**
- **Guitare classique et/ou acoustique**
- **Percussion classique**
- **Piano**
- **Piano moderne**
- **Piano d'accompagnement**
- **Flûte traversière**
- **Chant moderne**
- **Cor d'harmonie**
- **Cours pour enfants à besoins spécifiques**

Les heures hebdomadaires peuvent varier et seront attribuées selon les besoins de service.

Les candidat(e)s seront engagé(e)s sous le statut du salarié à tâche intellectuelle et seront rémunéré(e)s en fonction de leur expérience professionnelle, et par analogie à la loi du 26 juillet 2023 portant fixation des conditions de travail et de rémunération du personnel enseignant de l'enseignement musical dans le secteur communal.

Pour plus de renseignements au sujet du poste, veuillez contacter M. Olivier GRAVIER, directeur de l'Ecole régionale de musique : 621 19 47 99, olivier.gravier@mondorf-les-bains.lu

---

Les candidats sont priés d'adresser leur **demande écrite au collège des bourgmestre et échevins pour mardi, le 2 avril 2024 au plus tard**.

Un formulaire de candidature indiquant toutes les pièces à l'appui à remettre est disponible sur le site internet **www.mondorf-les-bains.lu**. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Mondorf-les-Bains, le 8 mars 2024

Le collège des bourgmestre et échevins
Steve Reckel, bourgmestre – **Claude Schommer**, échevin – **Tessy Altmann**, échevine